



FÉDÉRATION
DU QUÉBEC
POUR LE PLANNING
DES NAISSANCES

Petit manuel pour une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice

Vulgarisation et mise en contexte militant de la recherche “Promouvoir des programmes d’éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice”



Sommaire

1. Petit historique des cours d'éducation à la sexualité au Québec	2
1- Les débuts de l'éducation à la sexualité au Québec : 1980 - 2000	2
2- Le Renouveau pédagogique et le retrait du caractère obligatoire de l'éducation à la sexualité : 2000-2015	2
3- Le retour de l'éducation à la sexualité globale : 2010 à maintenant	3
2. Éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité : une définition	4
1- Une éducation à la sexualité dans sa globalité	4
2- S'adapter au rythme du développement psychosexuel	4
3. Les bienfaits d'une éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité	Error! Bookmark not defined.
4. Une responsabilité collective, un devoir d'État	6
1- Impliquer les communautés et reconnaître leur rôle, une démarche sociale et durable	7
a. Les jeunes elles et eux-mêmes	7
b. Les familles	8
c. Le milieu communautaire	8
2- L'école, notre outil commun au service de l'éducation	9
4. Pour que les bottines suivent les babines : des moyens dédiés	10
1- Des moyens dédiés dans les écoles pour assurer l'universalité de l'éducation à la sexualité	10
2- Des formations complètes pour les enseignant·e·s et les intervenant·e·s	11
3- Renforcer l'impact communautaire par des financements et une collaboration adéquate	12
5. Une éducation aux relations interpersonnelle et à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice	13
1- Une éducation positive	13
2- Une éducation inclusive	14
3- Une éducation émancipatrice	15
6. Principes et recommandations pour une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice	16
1- Les 8 principes directeurs	16
2- Les 8 recommandations	17

Cet outil a été conçu dans la continuité de la recherche menée en collaboration avec l'UQAM "Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice" de Julie Descheneaux (doctorante en sexologie), Geneviève Pagé (professeure au département de science politique), Chiara Piazzesi (professeure au département de sociologie), Magaly Pirotte (chercheure indépendante) et la Fédération du Québec pour le Planning des naissances (FQPN). L'étude a été soutenue par le Service aux collectivités de l'UQAM et le Réseau Québécois en Études Féministes (RéQÉF).

1. Petit historique des cours d'éducation à la sexualité au Québec

1- Les débuts de l'éducation à la sexualité au Québec : 1980 - 2000

Dès 1981, le milieu communautaire est mobilisé activement pour une éducation à la sexualité féministe au Québec. La FQPN lance la pétition *L'éducation à la sexualité : une responsabilité sociale* afin d'assurer le droit à l'éducation à la sexualité à tou·tes les jeunes du Québec. En parallèle, certains groupes se sont mobilisés contre les curriculums destinés aux jeunes. Des parents conservateurs et l'Église catholique s'opposent aux mœurs enseignés aux jeunes, par exemple en ce qui concerne l'orientation sexuelle ou la sexualité des jeunes filles. En 1986 est finalement implanté au Québec le premier programme officiel d'éducation à la sexualité à travers le cours de Formation personnelle et sociale (FPS).

Dans ce curriculum, même si elles sont abordées, les questions d'homosexualité restent encore très marginales. Plusieurs adultes qui ont eu ces cours se rappellent surtout, voire exclusivement, des enseignements sur la biologie et la prévention des infections transmissibles sexuellement (à l'époque les maladies transmissibles sexuellement – MTS). On apprenait alors à mettre un condom sur une banane ou un pénis en bois. Pourtant, dès le départ, le cours de FPS inclut également des enseignements sur les relations interpersonnelles et la vie affective, notamment la gestion des émotions et la communication. Ceux-ci sont néanmoins présentés dans le module des relations interpersonnelles de FPS, et non dans le module d'éducation à la sexualité.

2- Le Renouveau pédagogique et le retrait du caractère obligatoire de l'éducation à la sexualité : 2000-2015

Dans la foulée du Renouveau pédagogique au tournant des années 2000, le cours de FPS est retiré. Les apprentissages qui concernent la vie personnelle et sociale deviennent transdisciplinaires au lieu d'être dans un cours/matière. L'éducation à la sexualité n'est plus enseignée de façon obligatoire au fur et à la mesure où la réforme s'installe, c'est-à-dire en l'an 2000 au primaire puis en 2005 au secondaire. On demande aux enseignant·es de continuer à faire de l'éducation à la sexualité, mais tout le monde en devient responsable et personne n'y est obligé.

En 2006, le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) intègre spécifiquement l'éducation à la sexualité au domaine général de formation Santé et bien-être¹. Seul le cours de science et technologie conservera des connaissances obligatoires pour les jeunes dans le domaine de l'éducation à la sexualité. Ces apprentissages sont centrés sur la biologie humaine, la reproduction, la contraception et les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Les incitatifs pour trouver des volontaires dans les écoles pour les enseigner sont limités : le sous-

¹ Duquet (2008). *L'éducation à la sexualité: oui mais comment? Guide de soutien à la mise en oeuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire*, Gouvernement du Québec, p. 7.

financement ne permet pas d'implanter adéquatement l'éducation à la sexualité sous cette formule.

3- Le retour de l'éducation à la sexualité globale : 2010 à maintenant

Deux pétitions circulent en 2010 pour le retour des cours en éducation à la sexualité, de même qu'une 3^e en 2014. On y défend qu'à vouloir que tout le monde fasse de l'éducation à la sexualité dans l'environnement scolaire, personne ne s'en sent réellement responsable. En 2012, un sondage interne du MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) démontre que 80% des écoles ne font que partiellement l'éducation à la sexualité. L'éducation reçue par les jeunes est disparate et la qualité des cours n'est pas standardisée.

Dans un contexte de recrudescence des ITSS chez les jeunes, la Commission de la culture et de l'éducation qui traite les pétitions recommande le retour d'apprentissages obligatoire en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire et du secondaire. Les étudiantes et les étudiants en éducation devraient aussi avoir un cours sur l'éducation à la sexualité afin qu'elles et ils puissent l'enseigner. Le gouvernement va de l'avant avec la première recommandation, mais pas la seconde. Encore une fois, les ressources allouées à cette réforme en éducation à la sexualité sont limitées.

En 2015, la mise en place d'un projet pilote en éducation à la sexualité signe le retour officiel des apprentissages pour tous les élèves. Tous les jeunes du primaire et du secondaire devront avoir accès à ces enseignements, c'est-à-dire que l'éducation à la sexualité (re)devient obligatoire, mais les notions ne seront pas évaluées dans le bulletin des élèves. Le bilan d'implantation pour les 19 écoles pilotes est mitigé.

L'implantation devient volontaire à l'automne 2017, puis obligatoire à l'automne 2018. La FQPN continue sa lutte pour une éducation à la sexualité universelle. Elle lance la pétition *L'éducation à la sexualité, ça va pas s'faire par magie !* Plus de 80 organismes appuient les revendications : le gouvernement doit dédier les ressources adéquates à l'éducation à la sexualité et travailler en collaboration avec les actrices-eurs du milieu, y compris les jeunes.

Le contexte des élections générales au Québec le 1^{er} octobre 2018 laisse planer un doute sur la mise en œuvre réelle du nouveau curriculum québécois d'éducation à la sexualité. En Ontario, le gouvernement conservateur de Doug Ford a retiré la mise à jour des apprentissages, essentiellement ceux qui concernent les nouvelles technologies (ex: sexting), le consentement, l'orientation sexuelle et l'expression de genre. La mobilisation au Québec sera décisive sur l'issue du curriculum québécois. Mobilisons-nous pour une éducation à la sexualité inclusive, positive et émancipatrice ! Mobilisons-nous pour que les ressources soient suffisantes !

En bref

1986 : Implantation du 1^{er} programme d'éducation à la sexualité au Québec dans le cours FPS

2000 : Retrait du cours FPS au primaire dans le cadre du Renouveau pédagogique

2005 : Retrait du cours FPS au secondaire dans le cadre du Renouveau pédagogique

2010 : Deux pétitions pour le retour de l'éducation à la sexualité

2014 : Une (3^e) pétition circule pour le retour de l'éducation à la sexualité

2015 : Début d'un curriculum pilote en éducation à la sexualité (19 écoles participantes au total)

2017 : Implantation volontaire du nouveau curriculum en éducation à la sexualité

2018 : Implantation obligatoire prévue par le gouvernement libéral... en même temps que l'élection générale

2. Éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité : une définition

L'éducation à la sexualité est un terme qui dérange. Plusieurs ont des préconceptions et des interrogations: est-ce qu'on va enseigner la masturbation à nos enfants du primaire? Est-ce qu'on va inciter à la consommation pornographique? Est-ce qu'on ne devrait pas plutôt protéger l'enfance de toute référence sexuelle explicite et contenir la libido des adolescents et adolescentes? Il importe, pour répondre à ces interrogations, de démystifier l'éducation à la sexualité et les contenus qui sont enseignés.

1- Une éducation à la sexualité dans sa globalité

L'éducation à la sexualité a une composante multidimensionnelle et ne se limite pas à la génitalité. En fait, les apprentissages en milieu scolaire ne sont pas du tout liés aux aspects génitaux. En plus de la dimension biologique, on parle de la dimension affective et relationnelle, sociale, spirituelle.

On parle souvent d'acquisition au niveau :

- a) des savoirs, c'est-à-dire des connaissances scientifiques. Ex: anatomie et puberté, cycle menstruel, méthodes contraceptives, mode de transmission des ITSS, lois sur le consentement sexuel ;
- b) des savoir-être, c'est-à-dire le développement d'attitudes pro-sociales, par exemple: être critique de la publicité, déconstruire les stéréotypes sexuels et de genres, respecter la diversité sexuelle ;
- c) des savoir-faire, c'est-à-dire de renforcer le choix de comportements qui sont sains et sécuritaires, par exemple: apprendre à négocier le port du condom à l'adolescence ou à dévoiler une agression sexuelle subie ou dont on est témoin.

2- S'adapter au rythme du développement psychosexuel

Les jeunes sont curieux et curieuses envers les différentes dimensions de la sexualité humaine. Cette curiosité s'accompagne de questionnements auxquels il faut répondre afin de renforcer le développement d'une sexualité positive.

- Les tout-petits veulent comprendre leur corps et leurs sensations: c'est une belle occasion de parler de respect de soi et des autres.
- Les élèves du primaire se questionnent sur l'amorce de changements dans leurs corps et sur leur prise de conscience naissante des différences : il faut alors les préparer à la puberté (poil, menstruations) et à l'acceptation de ces différences (genre, orientation sexuelle, image corporelle).

- Au secondaire, les jeunes ont besoin d'être accompagné·es aux étapes successives de l'entrée vers la vie adulte: la pression sociale à adopter des codes sociaux quant à son apparence (consommer pour être plus belle, faire comme les autres pour être un garçon normal, etc.), leurs questionnements à propos de leur orientation sexuelle, leur genre, leur première relation sexuelle et leur vie amoureuse.

À tous les cycles de leur vie, les jeunes sont aussi confronté·es à des expériences négatives pour lesquelles nous avons la responsabilité en tant qu'adulte - et en tant que société - de les aider: les agressions sexuelles, la violence dans les relations amoureuses, l'intimidation et le harcèlement basé sur le genre, l'orientation sexuelle et l'apparence physique en sont de bons exemples.

L'éducation à la sexualité attendue par les jeunes et recommandée par les organismes internationaux et nationaux est une éducation centrée sur l'anatomie et la prévention, mais aussi sur les aspects relationnels et affectifs liés à la sexualité. Selon la recherche « Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice », les 5 thématiques principales que les jeunes veulent aborder sont : le parcours amoureux, l'amitié, la négociation et l'agentivité sexuelle, la communication et les émotions, l'identité et l'expression de genre et l'orientation / les préférences sexuelles.

En bref

- L'éducation à la sexualité, c'est avant tout une éducation aux relations interpersonnelles (communication, gestion des émotions, amitié et amour), au développement personnel positif (estime de soi, appréciation de son image corporelle, orientation sexuelle) et à la prévention de risques (prévention des grossesses à l'adolescence et des ITSS).
- L'éducation à la sexualité favorise l'égalité entre les genres et le respect de la diversité sexuelle.

3. Les bienfaits d'une éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité

L'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité a des bienfaits qui sont recensés depuis plusieurs années par la communauté scientifique. Lorsque les contenus abordent l'égalité plutôt qu'être basés sur l'abstinence, les bienfaits sont multiples:²

- Une diminution significative des relations sexuelles à risque ;
- Une meilleure capacité à faire ses propres choix en dépit de la pression sociale ;
- Une diminution du nombre de partenaires (moins de pression à la performance sexuelle);

² Références :

Boonstra, D. (2011). "Advancing sexuality education in developing countries: evidence and implications". *Evidence-based Approaches to Sexuality Education: A Global Perspective*, 14(3), 17-23.

Bourke, A., Boduszek, D., Kelleher, C., McBride, O., & Morgan, K. (2014). "Sex education, first sex and sexual health outcomes in adulthood: findings from a nationally representative sexual health survey". *Sex Education*, 14(3), 299-309.

Fonner, V. A., Armstrong, K. S., Kennedy, C. E., O'Reilly, K. R., & Sweat, M. D. (2014). "School based sex education and HIV prevention in low- and middle-income countries: a systematic review and meta-analysis". *PLoS One*, 9(3), e89692.

UNESCO. (2015). *L'éducation sexuelle complète. Une étude mondiale*. Paris, France.

- Une protection (avec un condom) plus fréquente ;
- Une diminution du nombre de grossesse non planifiée à l'adolescence ;
- Une diminution de la prévalence des ITSS et du VIH chez les jeunes ;
- Une meilleure qualité (satisfaction) rapportée par les jeunes dans les premiers rapports sexuels.

Laisser les jeunes sans information fiable concernant la sexualité a des conséquences néfastes pour leur santé, en plus d'être mauvais pour la société et le vivre-ensemble. Autrement dit, l'éducation à la sexualité permet de développer l'esprit critique concernant les stéréotypes sexuels et de genre, de développer des rapports égaux et harmonieux (par exemple au sein du couple, mais aussi à l'école et dans la société en général) et de prévenir différentes manifestations de violence, y compris celles qui sont basées sur l'orientation sexuelle, l'expression de genre ou les inégalités de genre.

L'éducation à la sexualité, c'est aussi pour les adolescent·es une façon d'apprendre à vivre une sexualité épanouie basée sur le plaisir plutôt que de la vivre dans la gêne, la peur et le risque de mal s'y prendre dans la découverte de son corps, de ses désirs et de la découverte des autres.

4. Une responsabilité collective, un devoir d'État

L'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité constitue un enjeu de société. Il a été prouvé dans de nombreux pays que l'éducation à la sexualité adjointe de services adéquats en santé sexuelle et reproductive avait un impact direct et positif sur la santé des populations (baisse du nombre de nouveaux cas d'ITSS et du VIH, diminution du nombre de grossesses non planifiées).

Contrairement à de nombreux pays qui ont mis en place l'éducation à la sexualité, le taux de nouveaux cas de plusieurs ITSS a considérablement augmenté au Québec ces dernières années, particulièrement chez les 15-24 ans³. Par ailleurs, le nombre d'infractions d'ordre sexuel est à la hausse et les victimes d'agressions à caractère sexuel continuent d'être majoritairement des femmes (84% des victimes⁴ dont les deux tiers sont âgés de moins de 18 ans⁵). L'impact de l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité sur la santé publique ainsi que sur le bien-être collectif et individuel la place bel et bien comme un enjeu de société.

Le droit des jeunes à l'éducation et à la santé inclut la santé sexuelle dans sa globalité, c'est-à-dire l'accès à des connaissances sur les aspects de biologie, de prévention, de droits, de relations interpersonnelles, de vie affective et familiale et plus encore. Ainsi, l'éducation à la sexualité aborde aussi les enjeux sociaux comme la stigmatisation et la discrimination⁶ (en lien avec l'identité de genre, l'orientation sexuelle, les origines territoriales ou ethniques, le handicap, etc.).

³ Blouin, Venne, Lambert. (2016). *Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec ANNÉE 2015 (ET PROJECTIONS 2016)*, Institut national de la santé publique. En ligne:

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2201_portrait_infections_transmissibles_sexuellement_sang_2015_0.pdf

⁴ Gouvernement du Québec. (2016). *Quelques statistiques*. En ligne: <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/mieux-comprendre/statistiques.php>

⁵ Gouvernement du Québec. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025*, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. En ligne: <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf>

⁶ Action Canada pour la santé et les droits sexuels. (sd). « Éducation sexuelle compréhensive », En ligne: http://www.actioncanadashr.org/wp-content/uploads/2015/09/Domestic-4_CSE_FR.pdf

En tant que société, nous nous sommes doté·es d'écoles et systèmes éducatifs pour compléter l'éducation familiale et permettre aux jeunes, quel que soit leur milieu social, économique, familial, culturel d'accéder à un ensemble de connaissances et de compétences leur permettant de construire leur propre trajectoire dans une perspective d'égalité des chances et d'universalité des droits.

Les jeunes ont également droit à la santé. L'école est encore l'outil le plus efficace pour parvenir à assurer la santé sexuelle des plus jeunes et le respect de leurs droits. D'ailleurs, « les jeunes indiquent qu'ils s'informent généralement sur les relations interpersonnelles et la sexualité par d'autres sources que leurs parents ». C'est là toute l'importance de permettre à tous·tes les jeunes d'avoir accès à des espaces sécuritaires pour aborder les questions liées à la sexualité et aux relations interpersonnelles et poser leurs questions.

1- Impliquer les communautés et reconnaître leur rôle, une démarche sociale et durable

Si l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité est un enjeu de société, il n'y a aucune raison valable d'en faire un projet qui serait mené exclusivement par des « expert·es ». Au contraire, exclure les jeunes, leurs familles et leurs communautés du processus de mise en œuvre et d'évaluation, ou encore garder l'information sous embargo constituent le meilleur moyen de provoquer un fort rejet dudit projet. Co-construire en toute transparence les curriculums, discuter et co-élaborer les contenus avec les premier·es intéressé·es et consulter les populations constituent les étapes d'une démarche qui permet de s'assurer de l'adhésion du plus grand nombre et de la durabilité du projet, en plus d'améliorer globalement la compréhension des questions auxquelles sont confronté·es les jeunes.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux de qualité des apprentissages, d'adéquation avec les besoins réels des enfants et des jeunes dans une perspective inclusive, il est indispensable d'impliquer à chaque étape du processus (création, adaptation et révision des contenus, implantation, développement et renforcement local, évaluation et processus d'amélioration continu) un maximum de parties prenantes.

a. *Les jeunes elles et eux-mêmes*

L'éducation à la sexualité peut sembler un sujet sensible car bien des adultes sont inconfortables avec l'idée de parler de sexualité avec leurs propres enfants ou avec d'autres jeunes. La « tactique » alors souvent employée est l'évitement. Cependant, en refusant d'aborder le sujet avec les premier·es concerné·es, les dynamiques de pouvoir adultes/jeunes sont renforcées et leur besoin d'information ainsi que leur capacité à faire leurs propres choix se voient réduits.

Dans le cadre d'un rapport entre une institution (comme l'école) et les jeunes, il en va de même. « *Les préjugés des adultes envers la sexualité des jeunes créent une distance entre les besoins exprimés par les jeunes et les besoins considérés comme importants par les conceptrices et concepteurs des programmes en éducation à la sexualité* ».⁷

⁷ Descheneaux, Pagé, Piazzesi, Pirote, FQPN. (2018) *Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice*, Montréal: Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / FQPN.

Impliquer les enfants et jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et les apprentissages d'éducation à la sexualité est non seulement un bon moyen de réduire les dynamiques de pouvoir adultes / jeunes mais également une solution gagnante pour répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins tout en reconnaissant leur rôle d'actrices·eurs dans leur propre expérience de santé sexuelle.

« Les jeunes sont un groupe social à part entière, traversé par de multiples identités, similitudes, différences, expériences et rapports de pouvoir. Un des principes du mouvement en faveur de la justice reproductive est de laisser aux personnes directement concernées la possibilité de définir leurs besoins, leurs priorités et leurs pistes de solution par rapport aux obstacles qu'elles et ils rencontrent dans leur vie sexuelle et reproductive. Du point de vue de ce mouvement, il serait tout à fait approprié que les jeunes reprennent à leur compte le slogan des mouvements de groupes de défense des personnes vivant avec un handicap « Rien sur nous sans nous » (Nothing about us without us) pour revendiquer d'avoir voix au chapitre dans l'élaboration d'un programme d'éducation à la sexualité qui leur est destiné. »

b. Les familles

Les familles jouent un rôle important dans l'éducation des enfants et des jeunes, dont l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité devraient faire partie. Cependant, nous savons que les jeunes, plus particulièrement à l'adolescence, recherchent d'autres sources d'informations pour répondre à leurs questions. Là est tout l'enjeu de l'école.

Le soutien ou la résistance des parents ont largement été reconnus comme des facteurs importants qui facilitent ou entravent la mise en œuvre de l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité. C'est pourquoi il est nécessaire d'impliquer et de dûment informer les parents et les familles dans le processus de mise en œuvre concrète des apprentissages. En effet, comment soutenir un curriculum dont on ne connaît rien ?

Des réticences de la part de certains groupes politiques ou religieux ont toujours existé, l'expérience internationale a démontré que les parents soutiennent massivement l'éducation sexuelle⁸. Il peut être envisagé d'offrir des outils aux parents et familles pour leur permettre de parler de sexualité avec leurs jeunes et ainsi leur permettre de participer activement et poursuivre à la maison, s'ils le souhaitent, l'éducation faite à l'école.

c. Le milieu communautaire

Les organismes locaux et régionaux

L'école est une institution publique ancrée dans des territoires et communautés. Les organismes communautaires du quartier (organismes jeunesse, organismes LGBTQ+, centres de femmes, maisons d'hébergement, centres de loisirs...) sont invariablement une mine d'informations en ce qui a trait aux besoins spécifiques et attentes de la population. Impliquer ces organismes et créer des liens avec eux est une stratégie gagnante pour se rapprocher des populations, mais aussi pour

⁸ UNESCO. (2017). *Éducation sexuelle complète: nouveaux éléments d'information, enseignements et pratiques*, Paris, p21. En ligne: <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247010f.pdf>

déceler des enjeux difficilement détectables pour l'école en raison de son rapport institutionnalisé aux communautés.

Par exemple, une direction d'école pourrait passer à côté d'enjeux tels qu'une vague d'intimidation sexuelle sur les réseaux sociaux alors que les intervenant·es communautaire pourraient en avoir connaissance grâce à leur proximité avec les jeunes.

Les organismes spécialisés

Le Québec est également riche de sa vie communautaire avec des organismes ou regroupements d'organismes qui détiennent des compétences démontrées en intervention auprès des jeunes ou encore des connaissances pointues sur les thématiques en lien avec la santé sexuelle et reproductive, la défense de droits, la prévention des ITSS et du VIH, la déconstruction des stéréotypes de genre, la diversité sexuelle et plus encore.

Nombre de ces organismes ont pris le relais dès la suppression, en 2000-2001, du cours de formation personnelle et sociale. Ils sont les plus outillés pour représenter les communautés et participer au niveau gouvernemental à la mise en œuvre des apprentissages d'éducation à la sexualité. De nombreuses écoles font d'ailleurs appel à ces organismes pour intervenir en classe chaque année. Qu'ils s'agisse d'organismes locaux, régionaux ou provinciaux, nous ne pouvons ignorer la richesse des ressources disponibles. Un réseau communautaire fort, disposant des ressources nécessaires, est un allié de choix pour l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité.

2- L'école, notre outil commun au service de l'éducation

« Si les enfants et les jeunes cherchent souvent des informations sur le sexe, la sexualité et les relations interpersonnelles auprès de leurs pairs ou sur internet, il est prouvé que l'éducation sexuelle dispensée par des adultes dignes de confiance et formés, est plus efficace pour promouvoir des comportements sexuels sains. »⁹

C'est pourquoi, pour remplir leur mission, des écoles ont d'ores et déjà fait appel, en plus du corps enseignant, à différent·es professionnel·les formé·es en interne (psychoéducatrices , éducatrices spécialisées, AVSEC - animateur·rices de vie spirituelle et d'engagement communautaire) comme en externe, avec notamment les infirmières scolaires, les sexologues et les diplômé·es de sexologie.

Les apprentissages d'éducation à la sexualité doivent indispensablement être obligatoires et universelles pour atteindre leur cible et assurer le droit de tous·tes les jeunes à la même éducation. Les études ont prouvé que le caractère facultatif des cours d'éducation à la sexualité diminuait considérablement leur impact. Dans le curriculum proposé à ce jour par le Ministère, il n'y a pas d'évaluations prévues. Or, un curriculum sans évaluations devient légitimement secondaire face aux autres enseignements prévus dans les cursus. C'est pourquoi nous demandons à ce que la mise

⁹ UNESCO. (2017). *Éducation sexuelle complète: nouveaux éléments d'information, enseignements et pratiques*, Paris, p21. En ligne: <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247010f.pdf>

en oeuvre du curriculum soit évaluée dans les écoles pour ne pas faire des apprentissages concernant les relations interpersonnelles et la sexualité des connaissances de seconde zone. Afin d'être à même de mieux intervenir auprès des jeunes, il faut savoir ce qui se passe sur le terrain. Pour ce faire, l'évaluation est un bon moyen d'avoir des informations en continues.

En bref - Les revendications et pistes d'action

- *Impliquer les jeunes dans la construction des contenus et leur mise en oeuvre en partant de leurs préoccupations ;*
 - *Associer les familles à la démarche de mise en oeuvre des apprentissages et les outiller pour leur permettre de poursuivre les discussions à la maison ;*
 - *Consulter et collaborer avec les organismes locaux de divers milieux ;*
 - *Rehausser les moyens des organismes qui interviennent dans le champ de l'éducation à la sexualité ;*
 - *Assurer des apprentissages obligatoires pour tous·tes les jeunes dans toutes les écoles du Québec ;*
 - *Assurer une évaluation de la mise en oeuvre du curriculum d'apprentissages d'éducation à la sexualité dans toutes les écoles.*
-

4. Pour que les bottines suivent les babines : des moyens dédiés

Comme le dit le proverbe populaire : « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ». Une volonté, même de fer, ne verra pas sans moyens la concrétisation satisfaisante de l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité. Les syndicats d'enseignant·es ont d'ailleurs signifié au ministère de l'Éducation leurs inquiétudes en ce sens, dénonçant l'insuffisance de moyens et de ressources.

1- Des moyens dédiés dans les écoles pour assurer l'universalité de l'éducation à la sexualité au Québec

Les principes d'égalité des chances et d'universalité de l'éducation constituent des valeurs fortes de l'école publique au Québec. Si l'organisation de l'éducation publique veut que chaque école puisse s'organiser de manière autonome, il n'est pas acceptable de les doter d'une mission supplémentaire sans fournir de moyens et ressources adéquates pour la réaliser.

Il semblerait que le ministère prévoit des ressources humaines supplémentaires dans les commissions scolaires pour accompagner les écoles dans la mise en oeuvre des apprentissages d'éducation à la sexualité, mais cela ne règle pas le sous-financement chronique auxquelles les écoles sont confrontées. Avec quel argent les écoles vont-elles financer le temps d'éducation

consacré au curriculum ? L'équipe chargée de mettre en place ce nouveau curriculum doit-elle réaliser cette mission sans heures supplémentaires et à budget constant ? Qu'en est-il de la coordination ? Comment les écoles peuvent-elles faire appel à des ressources externes s'il n'y a pas de budget dédié à cet effet?

D'autres part, les ressources communautaires ne sont pas inépuisables. Si certaines écoles ont des partenariats avec des intervenant·es communautaires, l'augmentation attendue de la demande empêchera de répondre à l'ensemble des besoins des écoles. On imagine que l'offre d'éducation à la sexualité sera plus qu'inégale et que l'école ratera son objectif d'universalité de l'éducation. Cette situation n'est pas acceptable dans un pays disposant d'une situation économique très favorable et d'institutions démocratiques fortement implantées.

Il est donc nécessaire et urgent que des moyens adéquats soient alloués dans chaque école pour la mise en œuvre de l'éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité partout au Québec.

2- Des formations complètes pour les enseignant·es et les intervenant·es

Il ressort du bilan du projet pilote des apprentissages d'éducation à la sexualité une réticence du corps professoral à transmettre certains contenus, notamment en ce qui concerne les agressions sexuelles. Considérant que le projet pilote reposait sur des enseignant·e-s volontaires qui n'ont pas reçu de formation au sujet des contenus en question (seul·es les gestionnaires ont reçu des formations pour la mise en œuvre logistique des apprentissages), leurs craintes sont parfaitement légitimes.

Pour apporter une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice, nos pédagogues doivent recevoir des formations sur les contenus mais également sur les approches adéquates afin d'éviter de reproduire des dynamiques de pouvoir qui pourrait stigmatiser ou invisibiliser des enfants et jeunes, ou encore établir une hiérarchie de normes qui tient davantage de leurs propres valeurs et d'expériences personnelles (hétéronormativité, mononormativité, cisnormativité, etc.) que de contenus objectifs.

Par ailleurs, aborder les thématiques liées à la sexualité dans sa globalité peut faire ressortir en classe des témoignages (agression sexuelle, harcèlement, intimidation) qui nécessitent une écoute particulière et un suivi spécifique. Les pédagogues et intervenant·es doivent être formé·es à recevoir de tels témoignages et sur ce qu'ils·elles doivent ensuite en faire.

Cette formation des pédagogues en éducation à la sexualité devrait être intégrée au cursus initial de formation et être également pensée dans une logique de formation continue.

« Il est également primordial que des res-sources soient mises à la disposition des pédago-gues – par le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les écoles – afin de parfaire leur formation et leurs connaissances, leur permettant ainsi de se tenir à jour, tant sur le plan des connaissances tech-niques que celui de la diversité des réalités et pratiques sexuelles au cœur de la réalité des jeunes.»¹⁰

¹⁰ Descheneaux, Pagé, Piazzesi, Pirote, FQPN. (2018) *Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice*, Montréal: Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / FQPN.

3- Renforcer l'impact communautaire par des financements et une collaboration adéquate

Le milieu communautaire s'est engagé dès les années 80 au Québec pour l'éducation à la sexualité. Suite à la disparition de la formation personnelle et sociale au tournant des années 2000 il a pallié au manque d'éducation à la sexualité par des ateliers dans les réseaux de jeunes ainsi que dans les écoles.

Encore aujourd'hui les militant·es et travailleur·euses du communautaire jouent un rôle fondamental dans la prévention des ITSS, des grossesses non désirées, la lutte contre l'homophobie et la transphobie, la prévention des violences à caractère sexuel ou encore le sexisme. Toutes ces années durant, les organismes ont développé des outils de sensibilisation, de formation et d'éducation, des analyses en éducation à la sexualité et des réseaux de proximité importants.

Le ministère de l'éducation et les écoles auraient tort de se priver de ces expertises. Pourtant le milieu communautaire est actuellement mis de côté dans l'élaboration des contenus, l'élaboration des stratégies d'implantation et les processus d'évaluation. Malgré les nombreuses propositions des organismes à collaborer sur le dossier, le gouvernement les a simplement nommés comme étant des "ressources à disposition des écoles". Pourtant nous voyons les financements de ces mêmes organismes stagner voir diminuer.

Les organismes communautaire font déjà pleinement partis de l'équation, il est temps que le gouvernement le prenne en compte par une collaboration réel avec le milieu communautaire et des financements adéquats.

En bref - Les revendications et pistes d'action

- Des moyens réalistes dédiés pour chaque école;
 - Un programme « éducation à la sexualité » dans la formation initiale des professeur·e·s abordant autant les contenus que les approches pédagogiques adéquates;
 - De la formation continue pour tous les pédagogues qui font de l'éducation à la sexualité;
 - La création de « corridors de services » pour recevoir et accompagner les enfants et jeunes avec des besoins particuliers, par exemple ceux·celles qui dénonceraient des agressions, des abus ou qui veulent être accompagnés·es dans une transition de genre.
 - Une reconnaissance de l'expertise communautaire par une collaboration et des financements adéquats
-

5. Une éducation aux relations interpersonnelle et à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice

L'éducation aux relations interpersonnelles n'est pas une fin en soi. Il s'agit de définir quelle éducation nous souhaitons, quelle éducation correspond le mieux aux besoins des enfants et des jeunes.

La FQPN, en partenariat avec une équipe de chercheuses de l'UQAM, a analysé les commentaires et propos de jeunes du Canada et de différents autres pays sur l'éducation à la sexualité reçue et souhaitée. Cette recherche a donné lieu au rapport : « Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice ». Le rapport de recherche met de l'avant les besoins et attentes exprimés par les jeunes elles et eux-mêmes et formule des grands principes et recommandations pour une éducation à la sexualité qui soit positive, inclusive et émancipatrice.

Nb : Cette section du présent document reprend de nombreux passages de la recherche précitée. Ces passages seront en italique pour une meilleure identification.

1- Une éducation positive

« Reconnaître l'aspect positif de la sexualité permet d'enraciner l'éducation à la sexualité comme un droit universel reconnu pour tous·tes les jeunes afin qu'elles et ils aient accès à des informations de qualité qui leur permettent de réaliser leur santé sexuelle et reproductive. »

Évoquer les notions de désir et de plaisir permet de déconstruire les schémas de domination. Par exemple, en donnant de la visibilité aux sexualités autres que l'hétérosexualité où le plaisir masculin domine, qui est sur-représenté dans les médias populaires (publicités, films ou porno *mainstream*, etc.), on déconstruit l'approche sexiste et on permet aux jeunes femmes de (re)trouver du pouvoir dans leurs relations. *« Selon la littérature, une éducation à la sexualité qui inclut la notion de plaisir a des impacts positifs sur les inégalités de genre (...) et sur le fait d'adopter des comportements sexuels consensuels, négociés et sécuritaires. »*

Une éducation positive et égalitaire aborde donc nécessairement le plaisir et l'orgasme féminin ainsi que les sexualités non-hétéronormatives. Elle assure la présence de contenus qui représentent la pluralité des possibilités : *« une pluralité d'identité de genre, d'expression de genre, de corps, d'orientations sexuelles, d'orientations romantiques, mais également d'expériences de vie au niveau économique, social, politique, culturel. Être exposés à la diversité des pratiques, identités et expériences en lien avec les corps et la sexualité permet de se repérer et faire des choix éclairés, en ayant toutes les informations en main. »*

« L'éducation à la sexualité doit considérer les jeunes comme des sujets sexuels légitimes, capables de prendre des décisions et de faire des choix. »

Les programmes présentant la sexualité comme un risque ou un danger en mettant l'emphasis principale sur la prévention, voire l'abstinence se sont montrés contre-productifs. Nos voisin-es américain-es ont adopté dans plusieurs États des programmes basés sur l'abstinence. Dans ces États, on constate des plus forts taux de grossesses non désirées.¹¹

Une éducation positive passe aussi bien par le contenu que par l'approche pédagogique et l'attitude du ou de la pédagogue. Plusieurs comportements empêchent de livrer une éducation positive (par exemple, faire peur, retenir ou cacher des informations ou interdire des sujets qui ne sont pas en accord avec nos valeurs). L'écoute des jeunes – et de tous-ttes les jeunes –, une approche bienveillante, dénuée de jugements et respectueuse de l'agentivité des jeunes est une base essentielle pour une éducation positive à la sexualité.

En bref

- Une éducation positive déconstruit les stéréotypes en abordant la multiplicités des sexualités;
 - Une éducation positive aborde les notion de plaisir et d'orgasme féminin et pour tous les corps ;
 - Une éducation positive passe par une approche bienveillante, dénuée de jugements et respectueuse de l'agentivité des jeunes.
-

2- Une éducation inclusive

«La sexualité se vit dans un contexte social. Par consé-quent, l'inclusion ne se résume pas à la reconnaissance des besoins de tous les jeunes ou à l'accès différencié de ceux et celles qui sont marginalisé.e.s. L'inclusion doit se comprendre comme un projet d'émancipation qui intègre de manière pleine et entière des apparte-nances et expériences diverses dans un projet de justice sociale.»

Répondre aux besoins des jeunes

« Les jeunes dont les identités et les pratiques sont marginalisées conti-nuent à avoir des besoins particulièrement criants en santé sexuelle. Par exemple, les jeunes LGBTQ vivent de façon disproportionnée de la violence et de l'in-timidation en contexte scolaire et les jeunes issu.e.s de la communauté sourde présente 33 % plus de risque d'avoir le VIH que les jeunes entendant.e.s. L'étude menée auprès de jeunes trans ou en questionne-ment sur la transphobie en milieu sco-laire met également en lumière le manque de soutien accordé dans l'environnement scolaire québécois de même que l'impact anxiogène qu'ont les activités et espaces sexués (les toilettes, les vestiaires par exemple) sur leur vie. »

¹¹ Roucaute. (2012) « Abstinence-only » : la psychose américaine du sexe », Journal Le Monde . En ligne: https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/07/06/abstinence-only-la-psychose-americaine-du-sexe_1728524_3224.html

« Des jeunes demandent que les discours sur la sexualité plus sécuritaire soient plus variés et qu'ils ne se limitent pas à la sexualité hétéronormative (hétérosexuelle et basée sur la pénétration pénis-vagin). Elles et ils réclament qu'on leur parle du condom, mais aussi de digues dentaires. De services de planification des naissances, mais également de services et informations pour les personnes de la communauté
LGBTQIA2S+.
»

Des outils pédagogiques inclusifs

Afin de développer une éducation inclusive, les pédagogues et intervenant·es doivent être formé·es aux divers enjeux (diversité sexuelle, jeunes présentant des situations de handicap, jeunes migrant·es, racisé·es, allophones...) et être capable d'impliquer les jeunes eux et elles-mêmes par des approches participatives en étant à l'écoute de leurs préoccupations et réalités.

« Les outils pédagogiques développés, de même que le matériel didactique, devraient représenter les diversités (sexuelle, corporelle, de genre) et présenter des modèles positifs et non stéréotypés. Cette diversité devrait être incluse dans le curriculum et observable à l'aide des images utilisées, des exemples mentionnés et du langage utilisé. De plus, ces diversités doivent être intégrées de manière transversale. »

En bref

- Une éducation inclusive prend en considération les différents contextes sociaux et vise la justice sociale ;
 - Une éducation inclusive répond aux besoins diversifiés des jeunes ;
 - Une éducation inclusive propose des outils pédagogiques qui illustrent les diversités.
-

3- Une éducation émancipatrice

S'émanciper, définition : Action de s'affranchir d'une autorité, de servitudes ou de préjugés. Une éducation aux relations interpersonnelles et à la sexualité ayant pour objectif d'apporter avec le plus de neutralité possible des connaissances et outils à tous.tes les jeunes est la meilleure façon de leur donner les moyens de s'affranchir des normes qui visent à contrôler la sexualité des individus, notamment celle des femmes et des personnes marginalisées (communautés autochtones, personnes en situation de handicap, personnes racisées, sans couverture santé, personnes trans, etc.)

“Les organismes internationaux reconnaissent que l'éducation à la sexualité contribue à la réalisation du plein potentiel du développement personnel¹².”

La sexualité fait partie du développement normal de n'importe quel individu. Brimer les questions de sexualité ou les rendre taboues entrave l'émancipation personnelle et favorise le

¹² Organisation Mondiale de la Santé. (2006). Santé sexuelle. WHO. En ligne: www.who.int/topics/sexual_health/fr/

Petitpas. (2008). *Les « droits sexuels »: un nouveau paradigme dans le système de protection des droits humains? Mémoire de master*, Université Robert Schuman/Strasbourg III (France).

développement de comportements à risque (rapports sexuels non protégés, vulnérabilité dans la négociation sexuelle, etc.) ou encore être eux et elles-mêmes sources de violences (agressions sexistes, homophobes, transphobes ou racistes, manipulation affective, violences sexuelles, etc.).

C'est également dans le sens de l'émancipation qu'il est pertinent d'impliquer les élèves dans l'élaboration des apprentissages d'éducation à la sexualité. En effet, reconnaître les jeunes eux et elles-mêmes comme des acteurs.rices de leur propre éducation, capables de recul critique et d'agentivité permet de créer un espace de respect mutuel et de responsabilisation.

En bref

- Une éducation émancipatrice participe au développement personnel des jeunes ;
 - Une éducation émancipatrice donne les outils pour s'affranchir des diktats sociaux ;
 - Une éducation émancipatrice place au coeur de sa pédagogie les besoins et attentes des jeunes eux et elles-mêmes.
-

6. Principes et recommandations pour une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice

Il se dégage de la recherche menée 8 principes directeurs qui devraient guider tout processus de mise en place de cours d'éducation à la sexualité pour une approche positive, inclusive et émancipatrice ; ainsi que 8 pistes de recommandations concrètes à mettre en oeuvre.

1- Les 8 principes directeurs

1. Les jeunes ont le droit de recevoir des **informations de qualité qui tiennent compte de leurs différentes réalités**
2. Les besoins des jeunes en matière de sexualité exigent de développer des **contenus diversifiés qui abordent tous les types de sexualités**, afin de leur permettre d'identifier leurs désirs et de les accompagner dans leurs découvertes de soi et des autres.
3. **Par et pour les jeunes**, un principe phare à appliquer en éducation à la sexualité
4. **Les pédagogues doivent être informé.e.s des meilleures connaissances et pratiques** en matière de sexualité et doivent agir de façon **proactive et égalitaire**.
5. Des **outils pédagogiques représentant la diversité et adaptés aux différentes capacités** doivent être utilisés
6. Au delà des tabous concernant la sexualité, **le rôle d'ouverture des pédagogues est primordial** (même lorsqu'il confronte nos valeurs féministes)
7. **Un environnement sécuritaire** doit être visé afin de favoriser des apprentissages optimaux dans le domaine de l'éducation à la sexualité

8. **L'éducation à la sexualité doit être partie intégrante d'un projet global d'émancipation collective et de justice sociale** ancré dans la dignité des êtres humains et des droits de la personne.

2- Les 8 recommandations

Impliquer les jeunes

Recommandation 1: Co-construire avec les jeunes les objectifs, modalités et contenus d'apprentissages en leur réservant des sièges dans les divers comités de pilotage, mise en œuvre et processus d'amélioration continue des programmes d'éducation à la sexualité.

Recommandation 2: Collaborer avec les organismes communautaires qui travaillent avec ou auprès des jeunes ou sur les enjeux liés à la sexualité en leur réservant des sièges dans les divers comités de pilotage, mise en œuvre et processus d'amélioration continue des programmes d'éducation à la sexualité.

Recommandation 3: Dans chaque classe, débiter les activités en donnant la parole aux élèves pour connaître leurs questions, besoins et attentes, tant en matière de contenus que d'approches à privilégier

Recommandation 4: Susciter, accompagner et encourager les initiatives des élèves reliées aux enjeux abordés dans l'éducation à la sexualité.

Recommandation 5: Rendre obligatoires les apprentissages d'éducation à la sexualité pour permettre à tous les jeunes d'avoir accès à la meilleure éducation, quel que soit leur milieu social, économique, culturel ou religieux.

Diversifier les modalités de transmission

Recommandation 6: Diversifier les approches pédagogiques tout au long de l'année pour tenir compte de la diversité des besoins des élèves.

Recommandation 7: Favoriser et diversifier, en milieu scolaire, l'appel à des ressources spécialisées comme les intervenant.e.s du milieu communautaire ou les sexologues.

Les pédagogues

Recommandation 8: Assurer une formation adéquate des pédagogues et intervenant·es en matière de savoirs, savoir-faire et savoir-être.



FÉDÉRATION
DU QUÉBEC
POUR LE PLANNING
DES NAISSANCES

469 Jean Talon Ouest, Montréal, H3N 1R4

info@fqpn.qc.ca - 514 866 3721

www.fqpn.qc.ca